

Zeitschrift: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1284

Artikel: Plantes transgéniques : soja, coton, et maïs poussent dans le secret

Autor: Escher, Gérard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soja, coton, et maïs poussent dans le secret

Trois choses inquiètent dans l'agriculture génétique: la diabolisation du mot transgénétique, le manque de clarté dans les décisions d'autorisation et la qualité de la recherche.

LE SOJA-MAÏS-TOMATE-COTON transgénétique arrive en Suisse - au secours! Mais transgénétique en quoi? C'est ce détail qui compte si l'on veut prendre une décision justifiée. Plutôt que de s'opposer en bloc aux plantes transgénétiques, l'attitude politique raisonnable est de les étudier au cas par cas. Il importe de savoir si on a rendu la plante résistante à un herbicide, résistante à un ravageur, résistante au vieillissement, car les risques (écologiques, de santé, socio-économiques) sont différents dans chaque cas.

Des rapports secrets

Nous avons tous assisté au ballet européen pour l'approbation du maïs transgénétique produit par Ciba aux Etats-Unis (et planté). Pour mémoire, ce maïs a reçu à la fois un gène de résistance à un herbicide, une toxine bactérienne combattant un ravageur. Il y subsiste un gène de résistance à un antibiotique classique, l'ampicilline. Ce dernier est sous contrôle d'un promoteur bactérien et ne peut pas s'exprimer dans la plante. Mais les opposants à ce maïs craignent qu'il soit, après ingestion, capté par la flore bactérienne intestinale et ré-utilisé. Fin décembre, la commission autorisait ce maïs sur la base de rapports scientifiques mais, et c'est là le problème, ces rapports resteront secrets. Qu'on dise comment des risques clairement exprimés ont été démontrés insignifiants. Autre manque de clarté: le soja transgénétique résistant au glyphosate a été «approuvé» par l'agence environnementale américaine (EPA). C'est vrai, mais on omet de mentionner que cette agence n'évalue pas, pour cette manipulation-là, les risques pour la santé et l'environnement!

Des gènes inefficaces

La recherche finalement. On a planté du coton (Bt-coton, Monsanto) rendu résistant à un ravageur. La première saison déjà, le ravageur apparaît dans de nombreux champs. Monsanto savait que la toxine anti-ravageur était parfois exprimée en trop petite quantité; elle a choisi de «l'ignorer». Mais aucune agence publique n'a pu ou voulu ordonner, avant approbation, des tests

indépendants. Les lois du marché élimineront certes ce coton, s'il est inefficace; mais son inefficacité aura aussi multiplié les ravageurs résistants, qui eux resteront.

«The Gene Exchange», *Union of Concerned Scientists*, Déc. 1996.

«Mother Jone», *New Scientist*, 4 Jan 1997, Jan. 1997.

Médias

UN ROYAUME DE presse se forme en Suisse du Sud-Est en raison de l'intégration des trois titres des quotidiens des Editions glaronaises Tschudi dans les Editions grisonnes Gasser, avec quatre quotidiens. De ce fait le tirage global de 80000 exemplaires placera le groupe parmi les dix principaux tirages de Suisse. L'opération concerne les Grisons, Glaris et le sud du canton de St-Gall. La Commission fédérale de la concurrence, chargée du contrôle des fusions, doit examiner ce regroupement.

SANDOZ-GAZETTE, JOURNAL du personnel de l'ancienne entreprise chimique Sandoz, vient de publier son numéro 359, le dernier. Le premier numéro avait paru le 12 décembre 1969 et la présentation avait changé trois fois depuis lors.

Dorénavant il n'y aura plus que Novartis.

A-T-ON REMARQUÉ que *La Quotidiana*, premier quotidien dans la quatrième langue nationale, a été précédé par des quotidiens en langue étrangère paraissant en Suisse comme actuellement *Rilindja*, quotidien en albanais, paraissant à Zofingue, et précédemment *G'is in Switzerland* paraissant pendant quelques mois en anglais à Neuchâtel en 1946?

LA BANQUE CANTONALE de Zurich cherche des clients en Allemagne et publie, dans le magazine *Der Spiegel*, une annonce titrée (trad.) «Là où même les Zurichois déposent leur argent». *cfp*